

Interview Dr Azouvi :

Casque et vélo

La pratique du vélo, pour agréable qu'elle soit, n'est pas dénuée de risque. Les accidents de vélo représentent une part non négligeable des accidents graves de sport ou de la route. Les conséquences d'un accident de vélo peuvent être dramatiques, le risque principal étant la survenue d'un traumatisme crânien, qui peut entraîner la mort ou des séquelles définitives. Dans une étude épidémiologique récente en région lyonnaise, les accidents de vélo représentaient environ 10% des traumatismes crâniens sévères par accident de la route [1]. Les enfants et les adolescents sont particulièrement exposés. Le port du casque, comme pour les deux-roues motorisés, a un effet préventif bien démontré, qui permet de diminuer significativement le risque de traumatisme crânien en cas de chute. Ainsi, dans l'étude citée précédemment, le risque de traumatisme crânien sévère (c'est-à-dire avec coma et risque élevé de séquelles), par comparaison avec un occupant de voiture ceinturé, était multiplié par 6,39 pour un cycliste non casqué (alors que l'augmentation du risque n'était « que » de 1,59 en cas de port du casque).

Ces résultats doivent encourager à généraliser le port du casque en vélo, et ce à tous les âges et quel que soit le mode de pratique (loisir, sport, déplacement).

Reference

1. Javouhey, E., A.C. Guerin, and M. Chiron, *Incidence and risk factors of severe traumatic brain injury resulting from road accidents: a population-based study*. *Accid Anal Prev*, 2006. **38**(2): p. 225-33



Pr Philippe Azouvi
AP-HP, service de MPR,
hôpital Raymond Poincaré,
92380 Garches
Et Université de Versailles saint
Quentin